

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 16 Décembre 2022

Le Conseil d'Administration d'AGORA se réunit le vendredi 16 décembre 2022 à 14 H 00 dans la salle du Conseil sur convocation du Président.

Etaient présents :	
Administrateur	ARNOULD Damien
Administrateur	BORGOO Nicolas
Administrateur	BRICOUT Jean-Pierre
Administrateur	CARON Luc
Membre du BUREAU	CRECY Olivier
Membre du BUREAU	DEGREMONT Edouard
Membre du BUREAU	DE LAVEAUCOUPET Aymar
Membre du BUREAU	DUPONT Thierry
Administrateur	FAYEULLE Romain
Membre du BUREAU	GRODET Etienne
Administrateur	LHOTTE Grégoire
Administratrice	MENAGE Sylvie
Administrateur	MONMIREL Baptiste
Membre du BUREAU	PLASMANS Fabrice
Administrateur	SAINTE BEUVE Mathieu
Administrateur	STRUBE Florian
Administrateur	THOMASSIN Cédric
Membre du BUREAU	TOUPET Amaury
Administrateur	VAESSEN Hervé

Ont également assisté à la réunion :	
Assistante Direction	BERTOLOTTI Emmanuelle
Chef de Projets Logistique	COL Valérie
Resp Services	COURTIER Claire
Resp Industriel	DOUBLET Romuald
Directrice Générale	DUWER Agnès
Resp RH	FARGE Patricia
Resp pôle Agro écologie	LETESSE Emmanuel
Dir Commercial et Marketing	LEROND Gautier
Chargée de Communication	QUIN Honorine
Resp CEREALES	TALDIR Thomas
Directeur Admin & Financier	THIOLLET Richard
Excusés :	
Administrateur	DEFOSSE Thomas
Resp Communication	BANNERY Amandine
Resp Semences	DEZOBRY Aymeric
Resp SI	KARST Christophe
Resp APPROS	LECAT Vincent
Comité Social Economique	MMES BYCZEK & SAILLY

Thierry DUPONT préside la séance en sa qualité de Président du Conseil et souhaite la bienvenue à Sylvie MENAGE élue administratrice lors de l'Assemblée Générale de mardi dernier. Il précise par ailleurs que malheureusement Philippe BRISPOT ne pourra être présent ce soir à ce dernier conseil de l'année. Nous aurons cependant l'occasion de le remercier pour ces nombreuses années au service de la coopérative - il est entré au CA OCEAL en déc. 1994 venant de l'UCOP – lors d'un prochain rendez-vous.

Agnès DUWER assume les fonctions de secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, le Président fait constater que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer et rappelle l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 02 Novembre 2022**
2. **Gouvernance**
 - 2.1 Election du Président (*vote anonyme*)
 - 2.2 Election du Bureau (*vote anonyme*)
 - 2.3 Invité permanent
 - 2.4 Indemnités et Allocations aux Administrateurs
 - 2.5 Désignation des membres des Commissions
 - 2.6 Représentants dans les filiales et sociétés
 - 2.7 Dates des réunions Bureaux / CA / AS / AG 2023 (rappel)
3. **Renouvellement des pouvoirs et Délégations pour formalités et signatures**
4. **Dossiers financiers**
 - 4.1 Evolution du dossier SYNERGIS LOGISTIQUE
 - 4.2 Cap sur les comptes courants
 - 4.3 Cession des actions dans Prise Direct'
5. **Retour sur les Assemblées et les questions posées**
6. **Capital social (souscriptions / transferts / rachats)**
7. **Questions diverses**

1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 02 Novembre 2022

Le Président Thierry DUPONT demande aux membres du Conseil s'il y a des observations sur le projet de PV précédent envoyé par mail.

Une lecture rapide est ainsi donnée des principaux points du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 02 novembre dernier.

➔ **Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

Thierry DUPONT cède ensuite sa place au doyen du Conseil, Monsieur Aymar de LAVEAUCOUPET, afin de procéder à l'élection du Président du Conseil d'Administration.

2. Gouvernance

Monsieur Aymar de LAVEAUCOUPET, doyen d'âge, prend la Présidence et désigne 2 scrutateurs parmi les Administrateurs présents :

Les scrutateurs sont ainsi :

STRUBE Florian	Administrateur, représentant	EARL STRUBE France
LHOTTE Grégoire	Administrateur, représentant	SCEA FANTAUZZI

2.1 Élection du Président

Thierry DUPONT, représentant l'EARL DU BOIS PREVOST à ST-JUST-EN-CHAUSSEE est le seul à présenter sa candidature. Le vote est effectué à bulletin secret, et après dépouillement, le scrutin est le suivant :

Inscrits	:	20	Votants	:	19	Exprimés	:	19
----------	---	----	---------	---	----	----------	---	----

=> M. DUPONT Thierry, représentant l'EARL DU BOIS PREVOST à ST-JUST-EN-CHAUSSEE est élu avec 19 voix.

Thierry DUPONT prend la présidence et remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de la confiance qui lui est témoignée.

2.2 Élection du Bureau

Les candidats à l'élection des membres du Bureau sont :

POSTE	STE	Représentant légal	CDP	SIEGE
Vice-Président	SCAVA – STE CIVILE AGRICOLE DES VANNEAUX	Edouard DEGREMONT	95590	PRESLES
Vice-Président	SCEA FERME DE BEMONT	Amaury TOUPET	60117	RUSSY BEMONT
Secrétaire Général	SCEA PLASMANS VEMARS	Fabrice PLASMANS	95470	VEMARS
Trésorier	SCEA DE FRESNEL	Aymar de LAVEAUCOUPET	60190	FRANCIERES
Membre du Bureau	EARL CRECY	Olivier CRECY	60240	LA VILLETERTRE
Membre du Bureau	EARL DU BOIS MARTIN	Etienne GRODET	60480	RUEIL-SUR-BRECHE

Le vote est effectué à bulletin secret, et après dépouillement, le scrutin est le suivant :

Inscrits	:	20	Votants	:	19	Exprimés	:	19
----------	---	----	---------	---	----	----------	---	----

Poste	NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION	
▶ Vice-Président	SCAVA – STE CIVILE AGRICOLE DES VANNEAUX	19	0	0	ELU
▶ Vice-Président	SCEA FERME DE BEMONT	19	0	0	ELU
▶ Secrétaire Général	SCEA PLASMANS VEMARS	19	0	0	ELU
▶ Trésorier	SCEA DE FRESNEL	19	0	0	ELU
▶ Membre du Bureau	EARL CRECY	19	0	0	ELU
▶ Membre du Bureau	EARL DU BOIS MARTIN	19	0	0	ELU

Thierry DUPONT remercie les administrateurs pour leurs votes et leur confiance renouvelée, à lui-même et aux membres du Bureau, qui donne du sens à notre action et permet de poursuivre le travail de co-construction initié ensemble notamment sur la gouvernance. Ce principe fondamental mis en avant par Edouard DEGREMONT lors de l'AG, fera en outre l'objet d'une journée (le lundi) de travail avec un animateur lors du séminaire de mai 2023 pour se projeter sur la gouvernance.

2.3 Invité permanent

Thierry DUPONT enchaîne ensuite sur la proposition de renouveler Luc SMESSAERT en qualité d'invité permanent aux réunions du Conseil d'Administration. Luc SMESSAERT est Administrateur représentant son territoire, Membre du Bureau, vice-Président de la Fédération Nationale du Syndicat des Exploitants Agricoles.

Il était également Président de FARRE (Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement) de 2014 à 2018, date de cessation des activités de cette association devenue « ACTU Environnement.com ». Le Conseil d'Administration apprécie de pouvoir accéder à ses réflexions, son raisonnement et son ouverture.

➔ **Le Conseil d'Administration valide cette proposition et renouvelle Luc SMESSAERT en qualité d'invité permanent aux Conseils AGORA.**

2.4 Indemnités et allocations aux administrateurs

À la suite du vote de la 12^{ème} résolution lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 13 décembre dernier, le Conseil d'Administration adopte les indemnités et allocations suivantes :

❖ Membres du Bureau

- Indemnités Président : 1,5 SMIC annuel
- Indemnités V/Président et Secrétaire Gal 0,75 SMIC annuel
- Indemnités autres membres du bureau 0,25 SMIC annuel
- ⇒ Modalités de versement : acompte de 90% en décembre et paiement du solde en fin d'exercice.

❖ Autres Administrateurs

Il est adopté une allocation de 100 € par Administrateur présent aux réunions de Bureau, de Conseil d'Administration et de Commissions.

- Le versement s'effectuera une fois par an en fin d'exercice soit au 30 juin.
- Cette allocation ne concerne pas les Administrateurs Membres du Bureau.

Thierry DUPONT précise que le séminaire de mai sur la gouvernance sera l'occasion de déterminer ces indemnités et allocations qui seront ainsi soumises en résolution lors de la prochaine Assemblée Générale.

➔ **Le Conseil d'Administration prend note de ce point à travailler lors du Séminaire de mai prochain.**

2.5 Membres des Commissions AGORA

Le Président Thierry DUPONT rappelle :

- ⇒ Chaque invité aux Commissions doit informer par écrit (courrier et/ou mail) le Président et l'Animateur de « sa » commission de sa volonté de ne plus faire partie de la Commission
- ⇒ Chaque Président et chaque animateur de Commission peut prendre l'initiative de retirer ou d'inviter un nouvel adhérent ou un nouvel Atout Jeune intéressé par le thème de la Commission.
- ⇒ Le Président ainsi qu'Agnès DUWER peuvent participer à toutes les Commissions.

L'objectif étant d'avoir des personnes engagées.

Commission « Céréales »

	Administrateurs :	Invités :	Atouts Jeunes :
➔ Président : Amaury TOUPET	BORGEO Nicolas CARON Luc CRECY Olivier LHOTTE Grégoire	D'ARRENTIERES Marc SMESSAERT Luc CHEVALLIER Eric ? D' HEYGERE Jean-Luc	DE-MOUSTIER Clément SAINTE-BEUVE Thibault
➔ Animateur : Thomas TALDIR	MENAGE Sylvie MONMIREL Baptiste PLASMANS Fabrice TOUPET Amaury		

Commission « Agriculture et Innovation – politique Adhérents »

	Administrateurs :	Invités :	Atouts Jeunes :
➔ Président : Fabrice PLASMANS	ARNOULD Damien BORGEO Nicolas CRECY Olivier DEGREMONT Edouard LHOTTE Grégoire MONMIREL Baptiste PLASMANS Fabrice	DE MOUSTIER Philibert BANNERY Amandine COURTIER Claire DEZOBRY Aymeric LECAT Vincent	DE MOUSTIER Clément ? SAINTE-BEUVE Thibault
➔ Animateur : Gautier LEROND			

Sous-Commission « Semences »	Administrateurs :	Invités :	Atouts Jeunes :
→ Président : Etienne GRODET → Animateur : Aymeric DEZOBRY	GRODET Etienne LHOTTE Grégoire SAINTE-BEUVE Mathieu STRUBE Florian TOUPET Amaury	BOURGEOIS Thomas LEROND Gautier FAYEULLE Henri GHESQUIERES Jacques HERVIN Olivier SAINTE-BEUVE Jean	BEGUIN Maxime BERTHEUIL Fabien MANSARD Nicolas

Sous-Commission « Aliments »	Administrateurs :	Invités :	Autres invités :
→ Président : Luc CARON → Animateur : Vincent LECAT	CRECY Olivier DEFOSSE Thomas DEGREMONT Edouard PLASMANS Fabrice	BEAUDOIN Etienne CRIGNON Hugues DELALEAU Laurent DESPLANQUES Jérôme DOUCHET Jean-Baptiste HOUPIN Charly LEYSENS Thierry VALLAEYS Alain	THIOLLET Richard (DAF) DEZUTTER Rémi (Atout Jeune)

Commission « Finances – audits et gestion des risques »	Administrateurs :	Invités :	Atouts Jeunes :
→ Président : Aymar de LAVEAUCOUPET → Animateur : Richard THIOLLET	ARNOULD Damien BRICOUT J-Pierre CARON Luc CRECY Olivier De LAVEAUCOUPET PLASMANS Fabrice SAINTE-BEUVE Mathieu STRUBE Florian THOMASSIN Cédric VAESSEN Hervé	BRISPOT Philippe DUPONT Thierry RIBIOLLET Hugues	DE MOUSTIER Clément

Commission « Investissements »	Administrateurs :	Invités :	Atouts Jeunes :
→ Président : Olivier CRECY → Animateur : Romuald DOUBLET	BRICOUT J-Pierre CRECY Olivier De LAVEAUCOUPET A. DEGREMONT Edouard MENAGE Sylvie THOMASSIN Cédric	FOSSIER Jean-Marie ? VALLAEYS Alain ? TALDIR Thomas COL Valérie INGLARD François MONMIREL Eric	MANSARD Nicolas

Commission « Jeunes » et « vie coopérative »	Administrateurs :	Invités :	Atouts Jeunes :
→ Président : Edouard DEGREMONT → Animateur : Amandine BANNERY	ARNOULD Damien DEGREMONT Edouard FAYEULLE Romain GRODET Etienne MONMIREL Baptiste SAINTE-BEUVE Mathieu VAESSEN Hervé		DE-MOUSTIER Clément LEDUC Robin LHOTTE Georges VREVEN Guillaume

Commission « Agroécologie »	Membres	Invités
→ Président : Romain FAYEULLE → Animateur : Emmanuel LETESSE	BORGEO Nicolas FAYEULLE Romain LHOTTE Grégoire PLASMANS Fabrice STRUBE Florian	D'ARRENTIERES Marc REMY Frédéric COURTIER Claire LEROND Gautier

Commission « RSE »	Membres	Invités
→ Président : Florian STRUBE → Animateur : Amandine BANNERY	DUPONT Thierry GRODET Etienne MONMIREL Baptiste STRUBE Florian	DOUBLET Romuald DUWER Agnès FARGE Patricia Emmanuel LETESSE TALDIR Thomas

Le Président Thierry Dupont précise que chaque binôme de Commission devra établir, pour le séminaire de mai prochain, un scan critique de sa Commission en étudiant :

- ⇒ Les objectifs de la Commission
- ⇒ Les sujets abordés ou à aborder selon les périodes
- ⇒ Les dates de tenues / fréquence nécessaire / dates-clés
- ⇒ Fréquence de participation

Les Atouts Jeunes seront à contacter par les Présidents des Commissions afin de les intégrer par ce biais à la gouvernance de la Coopérative. Ils seront également invités à participer au Conseil à compter de mars prochain, le Conseil de février se tenant à Paris chez IN VIVO.

- ➔ **Le Conseil d'Administration prend acte de ces dernières informations et des changements évoqués (entrées / radiations) pour chaque Commission ; les personnes inscrites avec un « ? » seront appelées par le Président de la Commission concernée afin de le(s) maintenir ou non au sein des membres actifs.**
- ➔ **Les Présidents et animateurs des Commissions prennent acte du scan critique qu'ils doivent établir afin de déterminer le devenir de chaque Commission en adéquation avec la vie de la Coopérative et le plan stratégique.**

2.6 Représentations dans les filiales et les sociétés partenaires

Compte tenu de ces nombreuses représentations en tant que Président de la coopérative AGORA, Thierry DUPONT sollicite, comme chaque année, les membres du Bureau et les Administrateurs pour représenter AGORA aux réunions des sociétés filiales et partenaires d'AGORA comme suit.

FINANCIERE

TEREOS Agro Industrie

Le représentant permanent aux réunions des Partenaires Céréaliers est Thierry DUPONT en sa qualité de Président du Conseil d'Administration d'AGORA.

- ➔ **Pas de changement de représentant AGORA.**
- ➔ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

PRISE DIRECT' (AD VITAM Distribution)

Les représentants permanents au sein du Conseil d'Administration sont :

- ☐ **Thierry DUPONT** en sa qualité de Président du Conseil AGORA
- ☐ **Agnès DUWER**, DG AGORA

- ➔ **Pas de changement de représentants AGORA.**
- ➔ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

VERTDIS

Les représentants permanents au sein du Conseil d'Administration de VERTDIS sont :

- ☐ **M. DEGREMONT Edouard**
- ☐ **M. PLASMANS Fabrice**
- ☐ **M. DE LAVEAUCOUPET Aymar**

- ➔ **Pas de changement de représentants AGORA.**
- ➔ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

COMMERCE

INVIVO

Thierry DUPONT, représentant d'AGORA, est :

- Administrateur de INVIVO et de BE API
- membre du Bureau
- membre du Comité BIOLINE
- membre du Comité Relations Adhérents

- ➔ **Pas de changement de représentant AGORA.**
- ➔ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

NOTA de Thierry DUPONT :

Un Conseil électif IN VIVO se tiendra le 18 janvier prochain avec très probablement l'élection d'un nouveau président de l'Union IN VIVO.

Thierry DUPONT rappelle que le prochain Conseil AGORA se tiendra chez IN VIVO avec une présentation de cette union en matinée, suivie d'un Conseil, toujours chez IN VIVO, l'après-midi. A cet effet, Richard THIOLLET, diffusera aux membres du Conseil une analyse économique des engagements / représentations AGORA afin d'avoir une vision globale des relations avec cette union.

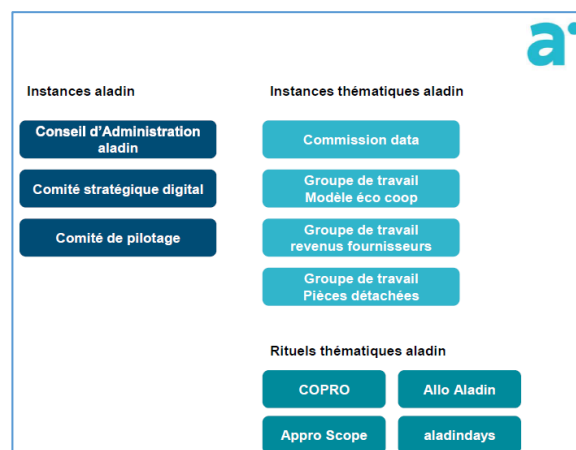
ALADIN (IN VIVO Digital Factory)

→ Comité Stratégique et Comité de Pilotage Plateforme Digitale = instances gouvernance

Agnès DUWER est Membre de ces comités en sa qualité de DG AGORA

→ Commission Data est une instance hors gouvernance pour la transparence et Sécurisation autour des données / Propriété des informations permettant d'animer la relation marketing digital / l'animation E-business. Depuis le COPIL du 06 juillet, AGORA ne fait plus partie de cette Commission mais est représentée dans les groupes de travail « Rituels thématiques » suivants :

- Aladin COPRO => référents opérationnels aladin = Kevin TANTON pour AGORA
- Allo aladin et aladindays => référents opérationnels aladin = Kevin TANTON pour AGORA
- Aladin Appro Scope => référents Directeurs Appros = Gautier LEROND pour AGORA



→ Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de ces représentations.

CEREMIS

(Union de coops : AGORA – VALFRANCE – UNEAL – SANATERRA + UCARA)

AGORA est représentée au sein de CEREMIS comme suit :

- ☐ **Conseil de Surveillance** ayant voix consultative : **Thierry DUPONT** et **Amaury TOUPET**
- ☐ **Conseil de Surveillance** sans voix consultative : **Olivier CRECY**

Agnès DUWER est Présidente du Directoire de CEREMIS.

→ Pas de changement au niveau des représentants AGORA.

→ Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.

CEREMIS TRADING

(AGORA – UNEAL – VALFRANCE – SANATERA – CEREMIS)

AGORA est représentée au sein de CEREMIS TRADING :

- ☐ au Conseil de Surveillance par **Thierry DUPONT**
- ☐ au Directoire par **Agnès DUWER**

Agnès DUWER est Présidente du Directoire de CEREMIS TRADING.

→ Pas de changement au niveau des représentants AGORA.

→ Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.

INOXA (ex SICAPA) et SICALOG

- ☐ **DUPONT Thierry** est Membre du Conseil de Surveillance
- ☐ **Agnès DUWER** est Membre du Directoire

→ Pas de changement au niveau des représentants AGORA.

→ Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.

UNISIGMA (AGORA + LIMAGRAIN + BIOLINE group)

Les représentants d'AGORA au sein du Conseil d'Administration sont :

- ☐ **Thierry DUPONT**, **Amaury TOUPET** et **Etienne GRODET** sont les 3 représentants d'AGORA au sein du Conseil d'Administration UNISIGMA
- ☐ Président de UNISIGMA : **Thierry DUPONT**.

Agnès DUWER, Directrice Générale d'AGORA, est invitée à chaque Conseil d'Administration et Assemblée Générale d'UNISIGMA.

→ Pas de changement au niveau des représentants AGORA.

→ Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.

✚ **NOTA de Thierry DUPONT** : Philippe LEREBOUR partant à la retraite, il va être remplacé courant 2023 par Guillaume ROULLET qui fait notamment partie du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées (CTPS), instance de consultation de l'ensemble des parties prenantes de la filière semences et plants sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

SEMENCES DE France (= 1 entité de IN VIVO)

Aymeric DEZOBRY, Responsable Semences AGORA, est membre du Conseil consultatif.

➔ **Pas de changement de représentant AGORA.**

➔ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

**STOCKAGE -
LOGISTIQUE**
SEMMAP (AGORA – VALFRANCE – UCAC)

Les administrateurs d'AGORA, membres du Conseil de Surveillance sont :

- ☐ Aymar de LAVEAUCOUPET
- ☐ Damien ARNOULD, vice-président
- ☐ Agnès DUWER est Présidente du Directoire.

➔ **Pas de changement de représentants AGORA.**

➔ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation**

UCAVO (AGORA – VALFRANCE)

AGORA est représentée au sein de Conseil d'Administration d'UCAVO par :

- ☐ Aymar de LAVEAUCOUPET qui en assume la Présidence
- ☐ Agnès DUWER est directrice de l'Union UCAVO

➔ **Pas de changement de représentants AGORA.**

➔ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

SENALIA (union de coops)

Le représentant d'AGORA au sein du Conseil d'Administration et du Bureau de SENALIA est :

- ☐ Thierry DUPONT (qui en assume également la Présidence)
- ☐ Agnès DUWER est membre du Conseil de Direction (invitée aux CA sauf arrêt des comptes)

➔ **Pas de changement de représentants AGORA.**

➔ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

✚ **NOTA de Thierry DUPONT** : dans le cadre de SENALIA SICA, Thierry DUFOUR a laissé la présidence à Didier VERBEKE qui devient également vice-président de SENALIA Union.

UCBC (Union coops bio céréales)

Florian STRUBE est le représentant d'AGORA au sein du Conseil d'Administration UCBC.

➔ **Pas de changement de représentant AGORA.**

➔ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

USH - UNION du Silo HEUDICOURT (AGORA – SEVEPI)

AGORA est représentée au sein de l'Union HEUDICOURT par :

- ☐ **Olivier CRECY, Administrateur et membre du Bureau AGORA**
- ☐ **Richard THIOLLET, DAF AGORA**

➔ **Pas de changement de représentants AGORA.**

➔ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

SYNERGIS UNION (AGORA + COOP DE MILLY)

Le Conseil d'Administration de l'Union SYNERGIS n'a que deux administrateurs

- ☐ L'administrateur représentant AGORA est **Thierry DUPONT**, Président d'AGORA
- ☐ L'administrateur représentant la coopérative de MILLY est Didier VERBEKE, Président de la coopérative de MILLY

Mme Agnès DUWER est Directrice Générale de SYNERGIS UNION.

➔ **Pas de changement de représentants AGORA.**

➔ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

Ets LAERMANS (SASU depuis le 1er juillet 2020)

Stockage et vente produits phytos, engrais, semences et aliments du bétail

- ☐ **Thierry DUPONT** est le Président
- ☐ **Agnès DUWER** est Directrice Générale

→ **Pas de changement de représentants AGORA.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation**

SYNERGIS LOGISTIQUE

Les représentants permanents de SAS SYNERGIS LOGISTIQUE sont :

- ☐ **Agnès DUWER** : Présidente de SAS SYNERGIS LOGISTIQUE
- ☐ **SCA AGORA**, actionnaire unique, représentée par son Président **Thierry DUPONT**
- ☐ **Thomas TALDIR** : Directeur Général

→ **Pas de changement de représentants AGORA.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

COOP - SCI

GIE SYNERGIS MANAGEMENT (AGORA – LAERMANS – SYNERGIS LOGISTIQUE)

Agnès DUWER est Directrice Générale du GIE SYNERGIS MANAGEMENT

Président : Thierry DUPONT

Les représentants permanents du GIE SYNERGIS MANAGEMENT sont :

- ☐ **Olivier CRECY**, Administrateur
- ☐ **Aymar DE LAVEAUCOUPET**, Administrateur et Contrôleur de gestion
- ☐ **Fabrice PLASMANS**, Administrateur
- ☐ **Thomas DEFOSSE**, Administrateur

→ **Pas de changement de représentants AGORA.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

SCI LE CLOS DE PRESLES

AGORA est représentée au sein de la SCI LE CLOS DE PRESLES par **Olivier CRECY**.

→ **Pas de changement de représentant AGORA.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note que cette structure supporte un magasin Gamm Vert.**

SCI LE RONCE

SCI qui porte la propriété des magasins GAMM VERT de VILLERS SAINT LEU et LA CHAPELLE AUX POTS

AGORA est représentée au sein de la SCI LE RONCE par **Thierry DUPONT**.

→ **Pas de changement de représentant AGORA.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

R & D

CEREMIS INVEST

- ☐ Présidence : SCA AGORA représentée par Thierry DUPONT
- ☐ Direction Générale : DG de UNEAL – groupe AD VITAM

→ **Le Président Thierry DUPONT rappelle que cette structure porte le dossier SPECTRALYS (contrôle des céréales à la moisson). L'actionnaire majoritaire est UNEAL.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de ces informations.**

SYNERGIS INVEST

- ☐ Actionnaire unique = SCA AGORA / 500 actions de 100 €
- ☐ Président par représentation d'AGORA : **Thierry DUPONT**
- ☐ Directeur Général : **Agnès DUWER**
- ☐ Membres du Comité de Direction : **Olivier CRECY** / **Fabrice PLASMANS** / **Aymar de LAVEAUCOUPET** / **Richard THIOLLET**

→ **Pas de changement de représentants AGORA.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

AUTRES UNIONS

UFG (Union Finances Grains)

- ⇒ AGORA a obtenu un poste d'Administrateur au conseil de l'UNION FINANCES GRAINS (UFG) le 21 octobre 2021
- ⇒ Le représentant AGORA aux Conseils d'Administration pour UFG est notre Président de la Commission Finances = **Aymar de Laveaucoupet**.

→ **Pas de changement de représentant AGORA.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

EUROSEINE (union de coops NORIAP + AGORA + SENALIA + SANATERRA + NATUP + CERESIA + + VIVESCIA – pôle européen de logistique fluviale)

AGORA est représentée au sein du :

=> Conseil de Surveillance par **Agnès DUWER** (élue Trésorière, membre du Bureau le 30 mars 2022)

=> **Thierry DUPONT** fait également partie du CS de l'Union EUROSEINE au titre de SENALIA

- Cette structure a été créée pour fédérer les coopératives qui soutenaient le projet Canal Seine Nord Europe. Les échanges doivent se poursuivre sur le choix d'un emplacement pour créer une plateforme logistique collective.

→ **Pas de changement de représentants AGORA.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

LCA - LA COOPERATION AGRICOLE (ex COOP DE France)

- LCA Métiers du Grain : Thierry DUPONT, Président du Conseil d'Administration AGORA, est Administrateur.
- LCA SOLUTION + (ex SERVICES COOP DE France) : Thierry DUPONT représente AGORA aux Conseils et Assemblées de la LCA Solutions+.
- LCA HDF : Thierry DUPONT représente AGORA au sein du Conseil d'Administration.
- LCA IDF : Edouard DEGREMONT (en remplacement de Thierry DUPONT) représente AGORA au sein du Conseil d'Administration.
- Commission Bioénergie (ex COOPENERGIE) / Comité Energie : Romuald DOUBLET participe à ses réunions en sa qualité de Responsable Industriel AGORA.
- @adhérents.coop : **Amandine BANNERY**, Responsable Communication représente AGORA aux réunions et Assemblées Générales de cette structure qui porte l'Extranet des coops.

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de ces représentations.**

HCCA - Haut Conseil de la Coopération Agricole

=> **Agnès DUWER** était membre du Comité Directeur. Son 2nd mandat de 3 ans est arrivé à échéance en déc. 2022 et n'est pas renouvelable conformément au RI du HCCA.

Elle reste cependant invitée aux réunions de la Section Economique.

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette information.**

AUTRES représentations

Thierry DUPONT, Président d'AGORA, représente également AGORA aux Assemblées Générales de :

→ CERESIA	→ SANATERRA
→ COOP MILLY	→ SEVEPI UCAC
→ FIDICOOP	→ UNEAL
→ NATUP	→ VALFRANCE
→ NORIAP	

→ **Compte tenu de ces nombreuses représentations, le Président DUPONT mandate les membres du Bureau pour représenter AGORA à ces Assemblées.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA valident cette délégation.**

CARPF – Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France

→ **Thierry DUPONT** propose que l'un des élus de la région PAYS DE France soit le représentant AGORA aux réunions.

→ **Hervé VAESSEN** se propose d'être ce représentant.

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note et valident cette représentation.**

ASSOCIATION REAGIR AGRI COLLECTIF OISE

REAGIR Agri'collectif Oise est issu d'une initiative commune entre la FNSEA et l'APCA pour accompagner les agriculteurs en difficultés.

(<https://www.oise.gouv.fr/layout/set/print/Politiques-publiques/Agriculture/Soutien-des-exploitants-agricoles-fragilises/Cellule-d-identification-et-d-accompagnement-des-agriculteurs-en-situation-de-fragilite-dans-l-Oise>).

- ❑ Responsable professionnel référent, invité à participer à l'assemblée générale et éligible au Conseil d'Administration + Bureau du collectif = **Olivier CRECY, administrateur et membre du Bureau AGORA.**
- ❑ Référent administratif, sollicité selon les besoins pour participer aux travaux de l'association = **Richard THOLLET, DAF AGORA.**

→ **Pas de changement de représentants AGORA.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

ASSOCIATION DES ORGANISATIONS DES COOPERATIVES AGRICOLES DU BASSIN PARISIEN

Objet de l'association : faciliter les études nécessaires à l'activité de ses membres, financer les formations ainsi que les voyages d'études des membres cotisants, financer les membres pour les actions qu'ils mènent avec leurs organisations professionnelles agricoles.

- ❑ Représentant AGORA au Conseil d'Administration de l'association = Aymar de LAVEAUCOUPET, administrateur et membre du Bureau.

→ **Pas de changement de représentant AGORA.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

ASSOCIATION DU PAYS COMPIEGNOIS

Le Pays Compiégnois est l'union de 3 intercommunalités : l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne, les Communautés de communes des Lisières de l'Oise et de la Plaine d'Estrées, pour développer le territoire à l'échelle du bassin de vie.

- Démarche commune pour favoriser les circuits courts et de proximité sur ce territoire
 - Actions issues de l'étude circuits courts menée en coopération avec Algoé et Terralim.
- **Florian STRUBE, administrateur AGORA, a été nommé lors du CA du 02 nov. 2022.**

→ **Pas de changement de représentant AGORA.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

#agridemain

- **Luc SMESSAERT**, notre invité permanent aux Conseils d'Administration AGORA, fait partie des ambassadeurs de cette association qui **donne la parole aux agriculteurs, à tous ceux qui participent à la production agricole** pour raconter l'histoire de cette agriculture sans artifice, empreinte de réalisme, avec ses atouts et ses défis.

→ **Pas de changement de représentant AGORA.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

ARVALIS

À la suite d'une réunion d'ARVALIS et au CA du 21 mars 2022, le Président Thierry DUPONT a rappelé que les représentants AGORA pour ARVALIS étaient Thierry DUPONT et Michel LARTIGUE.

Pour donner suite à la démission de Michel LARTIGUE de son poste d'Administrateur AGORA, les membres du Conseil d'Administration ont validé la nomination de **Romain FAYEULLE**, en sa qualité de Président de la Commission Agroécologie d'AGORA, comme représentant AGORA pour ARVALIS **en plus de Thierry DUPONT.**

→ **Pas de changement de représentants AGORA.**

→ **Les membres du Conseil d'Administration d'AGORA prennent note de cette représentation.**

❖ **Le Conseil d'Administration prend note des informations et valide les représentations listées ci-dessus.**

2.7 Dates des réunions Bureaux / Comités stratégiques / Conseils d'Administration / AS / AG

- **Mises à jour :**
- **AG CEREMIS** le 10 janvier au lieu du 17
 - **Voyage Atouts Jeunes de mars** annulé
 - **CA séminaire de mai 2023** = au Manoir des Brumes
Le Manoir des Brumes
2 Route de la Mer
27150 Bouchevilliers

SEM	ANNEE 2023	HEURES	REUNIONS	INFOS	STE
1	jeudi 5 janvier 2023	journée	FORMATION LES ECHOS ADM	Salle du Conseil	AGORA
2	mardi 10 janvier 2023	8h45 AG - 11h45 CS	AGO CEREMIS + CS	Ecuries de Bayencourt - Ressons-sur-Matz	CEREMIS
4	lundi 23 janvier 2023	JOURNEE	CA AGORA	VOYAGE ADM	AGORA
	mardi 24 janvier 2023	JOURNEE	CA AGORA	VOYAGE ADM	AGORA
	mercredi 25 janvier 2023	JOURNEE	CA AGORA	VOYAGE ADM	AGORA
	jeudi 26 janvier 2023	JOURNEE	CA AGORA	VOYAGE ADM	AGORA
	vendredi 27 janvier 2023	JOURNEE	CA AGORA	VOYAGE ADM	AGORA
	samedi 28 janvier 2023	JOURNEE	CA AGORA	VOYAGE ADM	AGORA
	dimanche 29 janvier 2023	JOURNEE	CA AGORA	VOYAGE ADM	AGORA
5	jeudi 2 février 2023	JOURNEE	AGROFORUM		(vide)
6	lundi 6 février 2023	10 H - 14 H	Bureau	Salle du Conseil	AGORA
8	lundi 20 février 2023	JOURNEE	CA AGORA	CHEZ IN VIVO - PARIS	AGORA
10	lundi 6 mars 2023	JOURNEE	ATOUTS JEUNES	VOYAGE annulé	AGORA
	mardi 7 mars 2023	JOURNEE	ATOUTS JEUNES	VOYAGE annulé	AGORA
	mercredi 8 mars 2023	JOURNEE	ATOUTS JEUNES	VOYAGE annulé	AGORA
	jeudi 9 mars 2023	JOURNEE	ATOUTS JEUNES	VOYAGE annulé	AGORA
	vendredi 10 mars 2023	JOURNEE	ATOUTS JEUNES	VOYAGE annulé	AGORA
11	lundi 13 mars 2023	10 H - 14 H	Bureau	Salle du Conseil	AGORA
12	lundi 20 mars 2023	14 H - 17 H	CA AGORA	Salle du Conseil	AGORA
13	mardi 28 mars 2023	JOURNEE	G6	Salle du Conseil	AGORA
16	lundi 17 avril 2023	10 H - 14 H	Bureau	Salle du Conseil	AGORA
17	lundi 24 avril 2023	14H - 17H	CA AGORA	Salle du Conseil	AGORA
19	mardi 9 mai 2023	10H - 14H	Bureau	Salle du Conseil	AGORA
20	lundi 15 mai 2023	JOURNEE	CA AGORA - séminaire	Manoir des Brumes ok	AGORA
	mardi 16 mai 2023	JOURNEE	CA AGORA - séminaire	Manoir des Brumes ok	AGORA
23	lundi 5 juin 2023	14H - 17H	CA AGORA	Salle du Conseil	AGORA
	lundi 5 juin 2023	10H - 14H	Bureau	Salle du Conseil	AGORA
	mercredi 7 juin 2023	JOURNEE	VISITE ESSAIS	CATENOT	AGORA
	jeudi 8 juin 2023	JOURNEE	AGORA DES COLLEGES	CATENOT	AGORA
25	lundi 19 juin 2023	pm 15 H 00	Réu AVANT MOISSON	NOYONNAIS	AGORA
	mardi 20 juin 2023	pm 14h30	Réu AVANT MOISSON	Pays de France	AGORA
	mercredi 21 juin 2023	am 9h00	Réu AVANT MOISSON	VALOIS 9H00	AGORA
	mercredi 21 juin 2023	pm 14h30	Réu AVANT MOISSON	ESTREES	AGORA
	jeudi 22 juin 2023	9h30	Réu AVANT MOISSON	PICARDIE VERTE	AGORA
	jeudi 22 juin 2023	pm 14h30	Réu AVANT MOISSON	VEXIN	AGORA
	vendredi 23 juin 2023	am 9h00	Réu AVANT MOISSON	PAYS DE THELLE	AGORA
	vendredi 23 juin 2023	pm 14h00	Réu AVANT MOISSON	PLATEAU PICARD	AGORA
30	lundi 24 juillet 2023	9h00 - 12h00	CA AGORA	Salle du Conseil	AGORA
32	lundi 7 août 2023	10H - 14H	Bureau	Salle du Conseil	AGORA
35	lundi 28 août 2023	14 H - 17 H	CA AGORA	Salle du Conseil	AGORA
37	lundi 11 septembre 2023	10H - 14H	Bureau	Salle du Conseil	AGORA
40	lundi 2 octobre 2023	14 H - 17 H	CA AGORA	Salle du Conseil	AGORA
42	lundi 16 octobre 2023	10H - 14H	Bureau	Salle du Conseil	AGORA
44	jeudi 2 novembre 2023	14 H - 17 H	CA AGORA	Salle du Conseil	AGORA
45	lundi 6 novembre 2023		1 - AGO FILIALES	AGO	UCAVO - CA + A
	lundi 6 novembre 2023		2 - AGO FILIALES	AGO	SEMMAP
	lundi 6 novembre 2023		3 - AGO AUTRE	AGO	UCC
46	lundi 13 novembre 2023	journée	CA filiales	(réus sur papier avant AG)	GIE - Laermans - Synerais Union
47	lundi 20 novembre 2023		Assemblée Section	NOYONNAIS	AGORA
	mardi 21 novembre 2023		Assemblée Section	VALOIS	AGORA
	mardi 21 novembre 2023		Assemblée Section	ESTREES	AGORA
	mercredi 22 novembre 2023		Assemblée Section	VEXIN	AGORA
	jeudi 23 novembre 2023		Assemblée Section	PAYS DE THELLE	AGORA
	jeudi 23 novembre 2023		Assemblée Section	PICARDIE VERTE	AGORA
	vendredi 24 novembre 2023		Assemblée Section	PLATEAU PICARD	AGORA
48	lundi 27 novembre 2023		Assemblée Section	Pays de France	AGORA
49	lundi 4 décembre 2023	MATIN	AGO FILIALES	AGO	GIE - SL - US - Slnvest - les 2 LAERMANS
	lundi 4 décembre 2023	MATIN	AGO FILIALES	AGO	
50	mardi 12 décembre 2023	à définir	AGO AGORA	AGO	AGORA
	mercredi 13 décembre 2023	JOURNEE	AG DES COOPS	??	AG DES COOPS
	jeudi 14 décembre 2023	JOURNEE	AG DES COOPS	??	AG DES COOPS
	vendredi 15 décembre 2023	14 H - 17 H	CA AGORA	CA électif	AGORA

➔ Les membres du Conseil d'AGORA ont bien reçu ce planning qui leur a déjà été adressé le 28 juin dernier et prennent acte des mises à jour.

3. RENOUVELLEMENT DES POUVOIRS AU SEIN D'AGORA et DELEGATIONS

3.1 Renouvellement des pouvoirs

A. Délibération du Conseil d'Administration portant délégation générale de pouvoirs et de signature au Président du Conseil d'Administration

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, étant entendu qu'il conserve collégialement le mandat social que lui a conféré l'Assemblée Générale en vertu de l'article 29 des statuts de la Coopérative, décide de déléguer à son Président, M. Thierry DUPONT, les pouvoirs suivants :

- Représenter la Coopérative auprès de l'Etat, des administrations publiques et de tous tiers, sauf délégation particulière accordée par le Conseil d'Administration, et faire toutes opérations dans l'intérêt de la Coopérative dans les conditions et limites ci-après définies ;
- Retirer ou faire retirer de tous bureaux de l'administration de la Poste et de toutes entreprises de transports toutes lettres, plis, colis, mandats destinés à la Coopérative ;
- Ouvrir et faire fonctionner à la Banque de France, aux bureaux des chèques postaux, dans toutes caisses de Crédit agricole, banques ou établissements de crédit, tous comptes courants, comptes de dépôts ou autres, donner toutes délégations pour le fonctionnement de ces comptes, fixer l'emploi des disponibilités, acquérir, céder ou transporter tous fonds d'Etat et toutes valeurs mobilières, souscrire, endosser, accepter et acquitter tous effets de commerce et tous warrants agricoles ou autres ;
- Consentir tous crédits ou avances aux associés coopérateurs et aux tiers aux conditions générales définies par le Conseil d'Administration pour le crédit aux coopérateurs et aux clients ;
- Contracter, tous crédits à court terme nécessaires dans les limites d'un encours maximum de 290.000.000 d'euros pour l'ensemble des emprunts de financement et de campagne (y compris les emprunts de campagne avalisés par FRANCE-AGRIMER), et d'un total de 100.000.000 d'euros pour l'ensemble des emprunts d'investissements à long ou moyen terme ;
- Signer toute demande de prêt, ouverture de crédit à court terme et les contrats de crédits correspondants ;
- Consentir et accepter tous baux actifs ou passifs pour le fonctionnement de la Coopérative et la gestion de son patrimoine ;
- Exercer toutes actions judiciaires au nom de la Coopérative, tant en demandant, qu'en défendant – conformément aux dispositions de l'article 26 § 2 des statuts ;
- Prononcer l'admission des associés coopérateurs ;
- Mettre en demeure les associés coopérateurs de respecter leurs engagements d'activité et faire respecter le règlement intérieur de la Coopérative ;
- Provoquer toutes résolutions de contrats, compromettre, transiger avec ou sans indemnité, consentir toutes prolongations de délais, donner tous acquiescements, désistements et mainlevées, consentir et accepter toutes cessions et délégations de créances ;
- Exiger le paiement comptant des fournitures et des services de la Coopérative.

➔ Le Conseil d'Administration autorise le Président à subdéléguer certains de ses pouvoirs au Directeur Général.

B. Délégation de pouvoirs et de signature à la Direction Générale

Le Conseil d'Administration délègue, avec l'accord du Président, à la Directrice Générale, Mme Agnès DUWER avec faculté de subdélégation, les pouvoirs suivants pour AGORA et en prestations pour les filiales et sociétés du Groupe AGORA :

- Prendre toutes dispositions pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des services généraux de la Coopérative ;
- Embaucher et assurer la gestion du personnel qui est en totalité placé sous ses ordres ;
- Représenter la Coopérative auprès de l'ensemble des Administrations publiques (Environnement, Fiscal, Travail, DGCCRF, etc.), ou des entreprises privées ou tous tiers et faire toutes opérations que comporte cette représentation ;
- Faire retirer de tous bureaux de LA POSTE, de toutes entreprises de transports ou de routage, toutes lettres, dépêches, plis, colis, mandats destinés à la Coopérative ; elle en fait donner décharge ;
- Statuer sur tous marchés ou traités dans le cadre de la politique commerciale et d'investissement arrêtée par le Conseil d'Administration ;
- Contracter, tous crédits à court terme nécessaires dans les limites d'un encours maximum de 290.000.000 d'euros pour l'ensemble des emprunts de financement et de campagne (y compris les emprunts de campagne avalisés par FRANCE-AGRIMER), et d'un total de 100.000.000 d'euros pour l'ensemble des emprunts d'investissements à long ou moyen terme ;
- Signer toute demande de prêt, ouverture de crédit à court terme et les contrats de crédits correspondants ;
- Faire toucher les sommes dues à la Coopérative et payer celles qu'elle doit ;
- Faire ouvrir et fonctionner dans toute banque ou établissements de crédit tous comptes courants, comptes de dépôt ou autres ;
- Fixer l'emploi des disponibilités ;
- Faire souscrire, endosser, accepter et acquitter tous effets de commerce ou autres, créer tous effets en contrepartie des récoltes apportées par les sociétaires ;

- Provoquer toutes résolutions de contrats, traiter, composer, compromettre et transiger en tout état de cause avec ou sans indemnité ;
- Signer tout contrat tel que cession de créance ou délégation de créance pour garantir le recouvrement des créances de la Coopérative ; fixer les modes de libération des débiteurs, consentir toute prolongation de délai ;
- Donner tous acquiescement, désistement ainsi que toutes les mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres droits avec ou sans paiement, consentir toutes antériorités ;
- Agir en justice dans tous les litiges opposant la Coopérative à ses adhérents, ou à ses clients et fournisseurs.

➔ **Le Conseil d'Administration autorise la Directrice Générale à subdéléguer certains de ses pouvoirs au Directeur Administratif et Financier.**

C. Délégation de pouvoirs et de signature au Directeur Administratif Financier

La Directrice Générale, Madame Agnès DUWER, délègue au Directeur Administratif et Financier, Monsieur Richard THIOLLET, les pouvoirs suivants :

- Faire retirer de tous bureaux de LA POSTE, de toutes entreprises de transports ou de routage, toutes lettres, dépêches, plis, colis, mandats destinés à la Coopérative ; il en fait donner décharge ;
- Faire toucher les sommes dues à la Coopérative et payer celles qu'elle doit ;
- Faire ouvrir et fonctionner dans toute banque ou établissements de crédit tous comptes courants, comptes de dépôt ou autres ;
- Fixer l'emploi des disponibilités ;
- Faire souscrire, endosser, accepter et acquitter tous effets de commerce ou autres, créer tous effets en contrepartie des récoltes apportées par les sociétaires ;
- Signer tout contrat tel que cession de créance ou délégation de créance pour garantir le recouvrement des créances de la Coopérative ; fixer les modes de libération des débiteurs, consentir toute prolongation de délai ;
- Représenter la Coopérative auprès de l'ensemble des Administrations publiques, en particulier, en matières fiscales, douanières, judiciaires afin de présenter toutes réclamations, transactions, déclarations ou autres qu'il appartiendra.

➔ **Le Conseil d'Administration valide les délégations de pouvoirs et de signature du Directeur Administratif et Financier.**

3.2 Synthèse des délégations de pouvoirs pour formalités et signatures

Le Président sollicite l'aval du Conseil d'Administration d'AGORA pour lui permettre de déléguer les nombreuses démarches et signatures nécessaires au cours de l'année.

➔ **Le Conseil d'Administration valide cette démarche et donne tous pouvoirs pour effectuer les formalités et tous pouvoirs de signature indistinctement à :**

- ✓ **Son Président : Thierry DUPONT**
- ✓ **ou sa Directrice Générale : Agnès DUWER**
- ✓ **ou son Directeur Administratif et Financier : Richard THIOLLET.**

4. Dossier Financier

Le Président Thierry DUPONT donne la parole à Richard THIOLLET, DAF AGORA, qui présente les dossiers financiers sur lesquels le Conseil doit statuer.

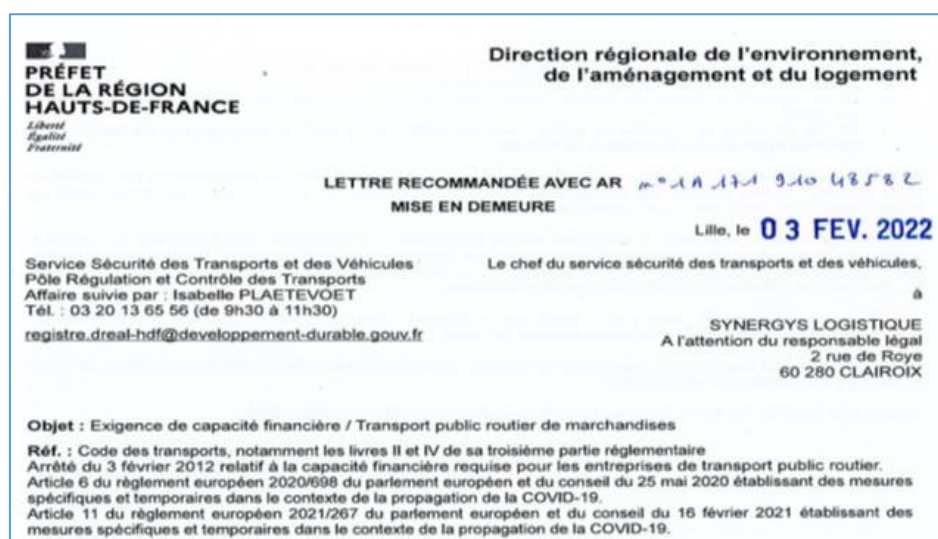
4.1 Dossier Synergis Logistique

Richard THIOLLET rappelle tout d'abord l'historique de cette structure, ses résultats, ses perspectives :

Résultats	Structure	Perspectives																					
■ RESULTAT	• Activité de transport de céréales et d'engrais (vrac) • Pour le compte d'Agora à 95 % • 4 conducteurs • 4 camions : 2 véhicules en propriétés + 2 en location avec contrat d'entretien inclus • Une activité affrètement pour les flux qui sortent du périmètre habituel (40 % du CA)	<table> <tr> <th></th><th>2021/2022</th><th>2022/2023 (prévi)</th></tr> <tr> <td>CA</td><td>922 391 €</td><td>1 016 850 €</td></tr> <tr> <td>Transport interne</td><td>386 862 €</td><td>500 000 €</td></tr> <tr> <td>Affrètement</td><td>466 959 €</td><td>450 000 €</td></tr> <tr> <td>Prestation de service</td><td>68 570 €</td><td>66 850 €</td></tr> <tr> <td>Résultat Net</td><td>-7 346,00 €</td><td>à l'équilibre</td></tr> <tr> <td>Utilisation des 4 camions</td><td>80%</td><td>95%</td></tr> </table>		2021/2022	2022/2023 (prévi)	CA	922 391 €	1 016 850 €	Transport interne	386 862 €	500 000 €	Affrètement	466 959 €	450 000 €	Prestation de service	68 570 €	66 850 €	Résultat Net	-7 346,00 €	à l'équilibre	Utilisation des 4 camions	80%	95%
	2021/2022	2022/2023 (prévi)																					
CA	922 391 €	1 016 850 €																					
Transport interne	386 862 €	500 000 €																					
Affrètement	466 959 €	450 000 €																					
Prestation de service	68 570 €	66 850 €																					
Résultat Net	-7 346,00 €	à l'équilibre																					
Utilisation des 4 camions	80%	95%																					

- ⇒ Des résultats négatifs
- ⇒ Une petite structure dotée d'une convention collective différente de celle des sociétés de transport :
 - Convention 5 branches = 1900 H (avec heures supplémentaires) vs Convention transport = 2200 H
 - Amplitude d'ouverture des silos : comment faire tourner les silos pour optimiser notre logistique
 - Exclusion du flux Rouen : nous sommes limités car ce flux n'est pas faisable avec nos camions
 - Nombre de camions/conducteurs : pour développer le CA/diviseur
 - Location sur du véhicule d'occasion : efficacité limitée
 - Stéphane TIXIER manage les 4 chauffeurs
 - A la moisson, il peut y avoir un flux global de 80 camions par jour
 - SYNERGIS LOGISTIQUE facture à AGORA au même tarif que les transporteurs sauf les affrètements
- ⇒ Le prévisionnel 2022/2023 intègre une hausse des tarifs qui ne permettront pas d'avoir un résultat positif.

La DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) – service Sécurité des Transports et des véhicules – pôle Régulation et Contrôle des Transports nous a adressé un recommandé nous demandant de nous mettre en règle car « SYNERGIS LOGISTIQUE ne satisfait plus à l'exigence de capacité financière fixée par l'article R.3211-32 du code des transports. En effet, votre entreprise ne dispose plus de capitaux et de réserves pour un montant suffisant au regard des titres et du nombre de copies conformes de licences détenus. »



- ⇒ Il nous faut définir le devenir de la société et, si les associés/actionnaires le souhaitent, rétablir la situation financière en reconstituant des fonds propres au plus tard début février 2023.
- ⇒ Pour ce faire, Richard THIOLLET propose 3 options en précisant :
 - Les fonds propres (FP) de SYNERGIS LOGISTIQUE ne peuvent être inférieurs à 50 % du capital social (KS), or à ce jour nous constatons : FP = -1 931 € et KS +42 600 €.
 - En 2019, le Conseil d'Administration avait décidé de continuer l'activité logistique en recapitalisant de 80 000 €
 - Il serait souhaitable de recapitaliser la structure de 80 000 € au regard de l'activité logistique et du renouvellement des licences.

1 - DOSSIER SYNERGIS LOGISTIQUE				
QUE POUVONS-NOUS FAIRE EN 2023 ?				
1° Dissoudre la société				
2° Recapitaliser la société				
3° Augmenter les tarifs				
	06/12/2019	H1	H2	H3
KS	40 000,00 €	16/12/2022	16/12/2022	16/12/2022
DELTA +	80 000,00 €	42 600,00 €	42 600,00 €	42 600,00 €
	120 000,00 €	80 000,00 €	100 000,00 €	125 000,00 €
		122 600,00 €	142 600,00 €	167 600,00 €
PRIME D'EMISSION		43,26 €	43,26 €	43,26 €
RESERVE LEGALE	2 044,36 €	2 044,36 €	2 044,36 €	2 044,36 €
AUTRES RESERVES	4 164,78 €	4 164,78 €	4 164,78 €	4 164,78 €
FONDS PROPRES	126 209,14 €	128 809,14 €	148 809,14 €	173 809,14 €
RAN <0	- 77 356,74 €	- 50 784,16 €	- 50 784,16 €	- 50 784,16 €
	48 852,40 €	78 024,98 €	98 024,98 €	123 024,98 €
REDUCTION DE CAPITAL -	77 400,00 €	- 50 800,00 €	- 50 800,00 €	- 50 800,00 €
NEW CAPITAL	42 600,00 €	71 800,00 €	91 800,00 €	116 800,00 €



- ➔ Après échanges, les membres du Conseil d'AGORA décident de recapitaliser pour un montant de 80 000 € la société SYNERGIS LOGISTIQUE.
- ➔ Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs pour effectuer les formalités et tous pouvoirs de signature indistinctement à :

- ✓ Son Président : Thierry DUPONT
- ✓ ou sa Directrice Générale : Agnès DUWER
- ✓ ou son Directeur Administratif et Financier : Richard THIOLETT.

- ➔ Le Conseil d'Administration décide également qu'un groupe de travail soit constitué afin d'étudier l'évolution de SYNERGIS LOGISTIQUE. Le rendu sera réalisé auprès du Bureau puis du Conseil.

4.2 Dossier Intérêts sur comptes courants créditeurs

Pour donner suite au Conseil du 29 août dernier, Richard THIOLETT rappelle la décision actée :

- ➔ Le Conseil d'Administration prend note du prochain remboursement des excédents constatés sur les comptes courants créditeurs et valide de corréler la rémunération des comptes courants non plus au Livret A mais à l'EURIBOR 3 mois + 1 % soit un taux global de +/-1,30 % selon la cotation qui sera constatée à l'ouverture des marchés le 1^{er} septembre prochain.

Depuis fin août, la situation a quelque peu évolué :

- DU 01/09/22 AU 30/11/22 : 1,62%
- DU 01/12/22 AU 28/02/23 : 2,90%

Et la Banque Centrale Européenne (BCE) a relevé, le 15 décembre 2022, pour la quatrième fois depuis juillet dernier, les taux d'intérêt en zone euro. Cette nouvelle hausse est de 50 points de base, après deux hausses plus fortes de 75 points de base. Ces hausses induisent, sur la base de la décision du 29 août 2022, un taux d'intérêt sur comptes courants créditeurs de :

➔ EUR 3M Euribor (360 Day) 2.08% +3.5 BP +1% = 3,08%

Afin de permettre aux membres du Conseil de déterminer si nous continuons sur cette base, Richard THIOLETT expose l'enjeu financier pour la coopérative en rappelant les positions créditrices tout en rappelant que dans le même temps AGORA distribue des compléments de prix liés à notre cœur de métier :

4.2 - INTERETS SUR COMPTES C OURANTS CREDITEURS												
L'ENJEU FINANCIER ?												
	juil	août	sept	oct	nov	déc	jan	fév	mars	avr	mai	juin
2018/2019 DT	7 015 334,77	6 796 830,78	8 419 050,88	11 486 081,07	11 727 631,11	20 904 847,63	18 296 884,20	22 683 442,16	26 357 698,28	29 669 315,71	30 206 509,10	27 457 576,26
2018/2019 CT	96 369 995,14	81 660 883,26	69 920 451,85	60 639 078,91	55 144 169,78	46 883 889,27	47 988 538,79	41 954 427,57	45 366 379,27	36 936 473,22	34 692 799,19	34 574 812,80
EX.18/19	89 354 660,37	74 864 032,48	61 501 400,97	49 192 987,84	43 416 538,67	25 979 051,64	29 701 654,59	19 270 965,41	19 008 680,99	7 277 157,51	4 486 290,09	7 117 236,54
2019/2020 DT	15 428 841,46	6 805 785,57	9 347 400,13	13 502 220,97	10 615 447,00	12 305 041,35	12 190 518,85	23 086 494,66	25 241 398,72	26 317 440,51	29 883 992,33	26 131 842,77
2019/2020 CT	82 170 182,37	86 159 995,60	67 189 583,25	59 772 548,33	63 146 214,09	55 786 642,65	50 999 380,39	44 177 083,31	51 782 012,20	42 880 491,62	40 611 588,20	39 460 882,60
EX.19/20	66 741 340,91	79 354 200,03	57 842 183,12	46 270 327,36	52 530 767,09	43 481 601,30	38 808 861,54	21 090 588,65	26 540 813,48	14 563 091,11	10 727 995,87	13 329 039,83
2020/2021 DT	14 498 064,10	8 600 187,80	9 295 951,78	12 124 015,32	10 536 376,45	11 632 388,59	11 475 516,92	16 596 264,49	22 974 575,78	25 235 278,64	25 856 519,73	23 719 951,20
2020/2021 CT	79 774 472,00	83 777 378,40	71 614 784,86	63 077 507,58	64 267 854,89	60 232 908,61	55 672 660,65	56 150 432,11	61 553 612,80	49 623 484,23	46 463 838,93	46 644 150,50
EX.20/21	65 306 407,90	75 177 190,60	62 318 833,08	50 953 482,26	53 731 478,24	48 800 510,02	44 197 143,73	39 554 167,82	38 579 036,82	24 388 205,58	20 607 319,20	22 824 189,30
2021/2022 DT	15 887 864,27	7 625 441,88	9 740 248,81	13 348 228,87	8 806 340,08	12 158 695,90	12 287 573,07	23 438 282,22	28 427 345,78	34 054 986,45	34 486 086,41	28 273 575,93
2021/2022 CT	84 409 838,42	110 015 461,14	81 353 718,57	72 554 121,86	67 462 616,98	75 000 218,33	70 989 815,82	61 019 133,95	66 382 879,81	55 270 654,99	50 291 983,40	57 962 091,81
EX.21/22	68 522 174,15	102 390 019,26	71 613 469,76	59 205 882,99	78 674 276,89	62 841 821,43	56 702 241,95	37 580 881,73	37 955 534,03	21 215 686,54	15 796 916,99	29 688 515,88
2022/2023 DT	15 092 190,02	9 770 881,61	12 287 594,67	15 091 469,97	13 083 207,81	13 467 734,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022/2023 CT	122 373 255,87	145 014 447,22	97 664 708,70	93 319 344,08	94 636 074,21	86 648 113,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EX.22/23	107 281 065,85	135 243 565,61	85 377 114,03	78 227 874,11	81 551 735,40	73 180 378,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

➔ 3,08% = 2,6 M€

?

Dans ce contexte de hausse des taux, Richard THIOLETT propose de « caper » la rémunération des intérêts des comptes courants créditeurs à 2,25 % pour ne pas rémunérer sur un taux variable déraisonnable, et de revoir nos positions dans 3 mois pour faire évoluer ce plafond.

- ➔ Les membres du Conseil d'AGORA valident cette proposition de « caper » le taux d'intérêt servi aux adhérents ayant un compte courant créditeur. Le cap défini est de 2,25 % à compter du 1^{er} mars 2023.
- ➔ Un point élargi aux agios sur les Appros sera déterminé pour les prochains Conseil du 20 février ou 20 mars.

4.3 Dossier Prise Direct'

À la suite de notre participation financière sur ce dossier il y a 2 ans, la réalité économique est tout autre, voire nulle. AD VITAM et AGORA sont en négociations pour rendre effectif ce remboursement. 1 des solutions envisagées serait qu'AD VITAM rembourse AGORA sur 5 ans, sur la base de loyers des 11 magasins concernés, en nous octroyant un nouveau bail sur ces magasins pour 6 ans.

Un point de suite donnée sera réalisé lors du prochain Conseil si possible.

→ Les membres du Conseil d'AGORA prennent acte de cette démarche en cours et de sa finalisation à venir en décision du Conseil.

5. Retour sur les Assemblées

Le Président Thierry DUPONT donne la parole à Honorine OUIN pour ce point sur les Assemblées.

- ⇒ 180 présents dont 34 délégués (et 23 représentés) sur les 79 élus lors des Assemblées de Sections
- ⇒ Une étude plus spécifique sera réalisée en temps 2
- ⇒ Le point presse du matin de l'AG a généré 3 articles : L'Oise Agricole, Circuit Culture et Cultivar



→ Les membres du Conseil d'AGORA prennent acte de ces informations.

6. Capital social – CA du 16 décembre 2022

Le Président Thierry DUPONT, présente l'état des souscriptions, demandes de transferts et de remboursements reçues au Service Comptable depuis le dernier Conseil :

SOUSCRIPTIONS DE PARTS SOCIALES

GAEC BUTEAU (1818031) à MONDESCOURT	150,00€
MME BERTON CHRISTINE (1901939) à BEAUGIES SOUS BOIS	150,00€
MR TRANCART PIERRE BA (0900370) à OMECOURT	150,00€
SCEA DES CARNEAUX (1131087) à VILLENEUVE ST DAMMARTIN	150,00€
EARL ARNAUD FIEVEZ (1410333) à MIGNELAY-MONTIGNY	150,00€
GOSE PROTECTION (1410671) à GIRAUMONT	150,00€

REMBOURSEMENTS DE PARTS SOCIALES > 1000€

INDIVISION SYOEN-VINCANT (1946675) à ST JUST EN CHAUSSEE	3 164,00€
Succession PORTEMER JEANNE (1402818) à MAISONCELLE	1 358,00€
MR HEU RENE (1946276) à BELLEUSE	1 950,00€
INDIVISION GEUDELIN (1403106) à NOIREMONT	1 862,00€

REMBOURSEMENTS DE PARTS SOCIALES < 1000€

MR LECOMTE RENE (1817018) à CUY	932,00€
MR DE GUELL FRANCIS (1450519) à MILLY S/THERAIN	184,00€
MR DELANGLE HERVE (1000050) à MESNIL ST NICAISE	20,00€
EARL COCKENPOT (1817145) à CURCHY	20,00€

TRANSFERT DE PARTS SOCIALES

EARL FERTE DE VAUBERON (1906004) à MORTEFONTAINE Transfère la totalité de ses parts à SCEA FERTE DE VAUBERON (1906004) à MORTEFONTAINE	5 158,00€
EARL DES ESSARTS (0113410) à LA CORNE EN VEXIN Transfère la totalité de ses parts à SCEA DES ESSARTS (0113422) à LA CORNE EN VEXIN	11 700,00€
SCEA LE BEAU BOIS (1410681) à BONNEUIL LES EAUX Transfère la totalité de ses parts à MR LEROUX FABIEN (1410714) à BONNEUIL LES EAUX	6 480,00€
GAEC BLANCHE (1410054) à ANSAUVILLERS Transfère la totalité de ses parts à EARL BLANCHE (1410054) à ANSAUVILLERS	78,00€
EARL PELLETIER FOURCHAULT (1121115) à VINANTES Transfère la totalité de ses parts à SCEA PELLETIER FOURCHAULT (1121115) à VINANTES	8 750,00€
MME VARLET CHANTAL (1100291) à NERY Transfère la totalité de ses parts à EARL VARLET DOMFRONT (1856116) à NERY	5 244,00€

→ **Les membres du Conseil d'Administration valident les souscriptions, transfert et remboursements de parts présentés.**

7. Questions diverses

✚ Formation du 05 janvier 2023

Pour mémoire, les inscrits sont invités à venir dès 9 heures pour cette formation sur la journée sur le thème :

Le marché des matières premières agricoles

Que ce soit du côté de la logistique, des monnaies, du pétrole ou encore de la consommation, la crise sanitaire rebat les cartes. Les échanges sont modifiés et les mesures de confinement viennent bouleverser les équilibres. Plusieurs éléments sont notables et seront évoqués lors de la journée, à savoir :

- Panique acheteuse sur les cours du blé
- Le prix du blé sur les plus hauts en Russie
- Le maïs plombé par la chute des cours de l'éthanol aux Etats-Unis
- La baisse de la consommation de bière pèse sur l'orge de brasserie
- Le colza incertain entre la baisse des huiles et la hausse des tourteaux

→ **Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette information.**

✚ AG CEREMIS & AG VALFRANCE

Le Président Thierry DUPONT invite les administrateurs à bien s'inscrire auprès d'Emmanuelle BERTOLOTI.

AGO CEREMIS

mardi 10 janvier 2023

8h45 + cocktail déjeunatoire à 1

Salle des Ecuries de Bayencourt à Resson

Les Ecuries de Bayencourt
 625 Rue de Compiègne
 60490 Resson-sur-Matz
06 60 28 77 24





AG VALFRANCE



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Le Président Thierry DUPONT remercie les Administrateurs de leur présence et les invite à partager un cocktail de fin d'année.

La séance est levée à 17 H 20.

**Le Secrétaire,
Agnès DUWER**

**Le Président,
Thierry DUPONT**